Service Industriel de l'Aéronautique – SIAé

Compte rendu des visites de sites des 1 et 2 juillet 2025 dans le cadre des Formations Spécialisées (FS).

Déplacement d'une délégation de la Formation Spécialisée pour aller à la rencontre des personnels des emprises de Nancy et de Phalsbourg.

Ces visites de sites permettent d'échanger avec les personnels de chaque entité sur les sujets des conditions d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail. L'ordre du jour de cette première « visite de sites » a permis de rencontrer les personnels de Nancy (emprise de l'AIA BX) et ceux de Phalsbourg (emprise de l'AIA CF pour la chaîne des Gazelle et de l'AIA CP pour la chaîne des Caïmans).

L'administration était représentée par l'adjointe DRH/SIAé, des Chargés de Prévention et des Risques Professionnels de chaque emprise. Côté représentants des organisations syndicales, seules étaient présentent FO et l'UNSA Défense.

Vos représentants UNSA Défense étaient Claude ABIVEN (BR) et Thierry KRAUSS (CP).

LES OBJECTIFS DE CES VISITES

▶ Découverte des activités des différents sites ;

▶ Echanges avec les personnels sur les moyens mis à leur disposition et leurs conditions de travail ;

▶ Consultation des mesures de prévention et du référentiel documentaire associé.

ANTENNE M53 – P2. NANCY – LUXEUIL : EMPRISE DE L'AIA BX

▶ **Points négatifs** :

- Règlement intérieur de l'antenne: aucun document transmis ;
- Administration des habilitations en tout genre éloignées des critères en vigueur au sein du SIAé (des agents doivent valider des auto-aptitudes) ;
- Fiches de poste et Fiches d'Emploi Nuisances : des mises à jour sont indispensables, en particulier dans le domaine des Evaluation des Risques ;
- Salle de repos existante, mais très éloignée des critères de Qualité de Vie au Travail au sein du SIAé ;
- Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels : existence, évolutions et validation ?
- Chargé de prévention de l'antenne: il est désigné et se trouve assigné à de nombreuses autres taches ;
- L'antenne reste dépendante des priorités d'investissements de la BDD, notamment pour certains contrôles réglementaires et des travaux d'infrastructures ;
- Absence de dispositif d'extraction d'air dans les locaux de maintenance et pas d'apport de lumière extérieure ;
- Des tâches de stockage d'éléments du M53 sont effectués dans les locaux de l'antenne au détriment des espaces de travail ;
- Le stockage vertical des tuyères de M53 sur des palettes interroge, en particulier sur le saisinage et la manutention d'un tel équipement ;
- Installation d'un banc carburant dans un local inapproprié (ATEX), sans aération ;
- Sanitaires dans un état lamentable ;

- Les personnels ne semblent pas sensibilisés au danger de l'amiante : la recherche d'amiante avant travaux n'est pas réalisée ;
- Accès au douches : à revoir, en particulier pour les personnels féminins (coté ESTA, l'arbitrage semble avoir été plus favorable) ;
- Sentiment de non soutien par l'AIA de BX ;
- Tenues de travail: nettoyage et temps de traitement inappropriés (des solutions locales sont à envisager) ;
- Problème lié au chrome hexavalent ;
- Problèmes de travail en hauteur ainsi que de manutention de moteurs M53 assemblés au hangar consacré aux essais propulsion.

▶ **Points positifs** :

- Vestiaires : 3 caissons particulièrement adaptés avec stockage des chaussures appropriés ;
- Forte motivation de tous les personnels rencontrés et de la hiérarchie ;
- Une des priorités a été d'améliorer les « box » de travail des personnels ;
- Une étude est en cours pour améliorer les délais de livraison des moteurs : investissement du SIAé pour acquérir les compétences d'Analyse Spectrométrique des Huiles ;
- Mise en place du système IOBEYA pour le suivi de production de la maintenance des moteurs M53 ;
- Volonté de développement des capacités de contrôle CND à soutenir ;
- Outillage du puits n°6 pour la maintenance des moteurs à déployer.

Conclusion : Cette antenne est confrontée à un manque de soutien de l'AIA BX et de la BDD.
Les personnels sont sceptiques quant à la prise en compte des recommandations issues de cette visite.

DETACHEMENTS PHALSBOURG : GAZELLE (EMPRISE AIA CF) ET CAÏMAN (EMPRISE AIA CP)

▶ **Chaîne des Caïmans** :

- Règlement intérieur de l'antenne: aucun document transmis ;
- DUERP non établi (en cours) ;
- Pas de représentant du chargé de prévention ;
- Les locaux mis à disposition sont appropriés à la maintenance des NH90 mais il est possible que dans un avenir plus ou moins proche ces locaux soient restitués au 1er RHC ;
- Les outillages sont mutualisés avec le 1er RHC ;
- Le nettoyage des tenues de travail ne pose pas de problème. Utilisation d'un marché en local ;
- Le contrôle des outillages est réalisé par AIRBUS. Les contrôles CVPO, ceux de métrologie et les périodiques sont bien effectués ;
- L'effectif est réduit, 22 recrutements réalisés sur 33 prévus ;
- Difficultés constatées sur les interventions informatiques. Protocole d'intervention à intégrer/créer pour toutes les antennes des AIA ;
- Pas de poste informatique (ISPT) ;
- Difficulté à obtenir le wifi pour les opérateurs lors des maintenances NH ;
- Déplacement de l'aire de point fixe à envisager, celle utilisée est trop proche du hangar de maintenance ;
- Personnels non sensibilisés pour le Cr VI : l'aspirateur est à disposition mais pas utilisé.

Conclusion : Les personnels de ce détachement sont inquiets pour l'avenir de leur activité.
Il manque un interlocuteur dans le domaine de la prévention sur place.

▶ **Chaîne des Gazelles** :

- Forte implication du chargé de prévention de CF (présences récurrentes, 1/trimestre) ;
- Les sensibilisations aux Agents Chimiques Dangereux ont été réalisées ;
- DUERP validé (maj RPS en juin 25) ;
- La gestion des déchets industriels est complexe ;
- Les personnels ne sont pas sensibilisés au danger de l'amiante dans le domaine de l'infrastructure ;
- Les personnels sont peu nombreux et d'ici la fin d'année, la productivité va être impactée par le départ de deux mécaniciens ;
- Le hangar de maintenance n'a pas de détection incendie ni de trappe de désenfumage. Cette Installation classée pour la Protection de l'Environnement est antérieure à l'arrêté de juin 2004 ;
- La majorité des personnels fait preuve de polyvalence, ils ont plusieurs fonctions et cela engendre des conditions de travail difficiles. Il manque du personnel dans les domaines transverses, navigabilité, qualité…
- Les infrastructures mises à disposition sont très anciennes.

Conclusion : Les personnels de ces deux activités sont soutenus par le chef du site ainsi que la BDD. La disponibilité des aéronefs est due en grande partie à la bonne volonté des personnels eu égard des moyens d'infrastructure, de production mis à leur disposition et du manque de ressources.

L'UNSA Défense a pu constater que le bon fonctionnement de ces antennes est intrinsèquement lié au soutien du COMBDD qui lui est propre et de l'AIA dont elles dépendent.

La direction du service du SIAé devrait diffuser le compte rendu prochainement. Les recommandations issues de ce dernier seront analysées et intégrées dans le Document Unique d'Evaluations des Risques Professionnels de chaque AIA. L'UNSA Défense sera vigilante sur le contenu de ce CR.

Un point de restitution sera mis à l'ordre du jour de la prochaine FS SIAé.

Si le contenu de ce CR s'avérait insuffisant, n'hésitez pas à prendre contact avec vos élus ;-)

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus à la FS du CSA/S SIAé

Claude Abiven (AIA BR) ; Thierry Krauss (AIA CP) ; Jérôme L'Hospital (AIA CF) ;
Emmanuel Quantin (AIAAB) ; Stella Rifflard (AIA BR) ; Eric Theron (AIA BX)